

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
DELIBERATION N° 40

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (à partir de 17h44 et jusqu'à 22h14), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. AGUERRE (jusqu'à 21h56), M. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 20h34), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h23), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE (jusqu'à 21h44), Mme LARRE (à partir de 18h00), MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 23h00), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Le Maire

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par M. SOROSTE (jusqu'à 17h44 et à partir de 22h14) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 21h56) ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 20h34) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. DAUBISSE (jusqu'à 18h23) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 21h44) ; Mme LARRE par M. PARRILLA-ETCHART (jusqu'à 18h00) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h00) ; Mme CAPDEVIELLE par M. PALLAS ; M. ETCHETO par M. ARTIAGA (à partir de 23h00).

Absentes : Mme JUZAN, Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h00, à compter de la délibération 41).

Secrétaire : M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Laiguillon,

OBJET : FINANCES – Exercice 2019 – Soutien au monde associatif - Attribution de subventions.

Bayonne se caractérise par un tissu associatif extrêmement dense et diversifié, qui a forgé l'histoire de la cité. Il fait toujours aujourd'hui sa richesse, sa singularité sur le territoire, son identité et sa fierté.

Les acteurs associatifs assurent, sur le fondement du bénévolat, qu'il convient d'encourager et de valoriser, un rôle indispensable et stratégique :

- au service de la mixité sociale,
- au service des valeurs citoyennes de tolérance, de respect, d'engagement,
- au service de l'éducation, de la solidarité, de la cohésion et du bien-vivre ensemble à Bayonne.

Pleinement consciente de ces enjeux, la Ville développe une action importante au bénéfice de ce tissu associatif.

Sa politique se structure principalement autour de quatre axes:

- la mise à disposition d'outils efficaces et pertinents de développement de la vie associative dont la Maison des Associations ou encore la salle Albizia et les locaux du « 3 bis », maison des habitants des Hauts de Bayonne. Ces infrastructures concourent à l'accompagnement direct des associations et au développement de leurs actions ;
- l'aide au bon fonctionnement et à la gestion administrative, financière, opérationnelle avec le concours du Centre de ressources à la vie associative (CRAVA), avec des outils favorisant la mutualisation des moyens, des équipements et des idées ;
- par une valorisation des projets conduits par ces associations, de leur implication dans la ville, et du bénévolat, notamment au travers du forum des associations, réalisé au mois de septembre 2017 et dont la seconde édition interviendra ce mois de septembre 2019.

Un quatrième axe réside dans l'accompagnement financier de la Ville par l'attribution de subventions. Cet axe d'intervention intègre depuis l'exercice budgétaire 2016 une démarche qui a permis de définir des critères d'aides aux associations, dite de « critérisation ».

Expérimentée dans le domaine de l'aide aux clubs sportifs, élargie ensuite à d'autres champs, la critérisation se fonde sur :

- des principes : l'équité, la lisibilité, la transparence, l'objectivité et la connaissance par tous des modalités d'aides aux associations ;
- des enjeux, qui, pour les plus essentiels, sont au nombre de trois :
 - l'adéquation, la complémentarité entre les projets associatifs et les politiques publiques municipales ;
 - la maîtrise et le contrôle de l'aide financière aux associations ;
 - la prise en compte des enjeux de développement durable.
- des impératifs, dont le respect du cadre financier défini par la collectivité, la nécessité de prendre en compte la diversité du tissu associatif, les logiques de projet qui le caractérisent, et la vigilance à avoir pour ne pas s'enfermer dans un dispositif technique qui ne prendrait pas en compte, notamment, les logiques de territoires.

Ces rappels effectués, la Ville a décidé d'intégrer ce dispositif de la critérisation dans un cadre plus large en élaborant un règlement de l'aide aux associations, adopté en Conseil municipal du 19 juillet 2018.

Ce règlement a notamment permis de :

- délimiter le cadre général des interventions de la Ville de Bayonne vis-à-vis des porteurs de projets (mouvement associatif) ;
- contribuer à l'harmonisation des pratiques de gestion des subventions par les services de la Ville dans le respect des obligations réglementaires ;

- préciser les modalités de gestion des subventions en rappelant les étapes incontournables d'un processus d'instruction ;
- contrôler l'engagement du bénéficiaire en termes d'actions.

Il s'est accompagné d'une évolution de la gouvernance même de la Ville sur la question associative puisque au moment où le Conseil municipal adoptait son premier règlement de l'aide financière aux associations, il décidait par la même occasion de la constitution d'une nouvelle commission municipale dédiée à la Vie associative et chargée, comme son nom l'indique, de traiter l'ensemble des questions transversales ayant trait à ce sujet.

C'est en application de ces nouvelles dispositions, dont chacun reconnaît la nécessité de les faire vivre, évoluer, les perfectionner, et au terme de trois réunions successives de la commission Vie associative qu'il a été procédé à l'examen des demandes d'aides financières de la Ville au bénéfice des associations pour l'exercice budgétaire 2019.

Il est ainsi proposé d'arrêter le montant des subventions aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2019, en application des dispositions retenues à ce jour, à 3 325 157 €, selon le détail figurant en annexe.

Il est rappelé que la participation apportée à la SASP Aviron bayonnais rugby pro fait l'objet d'une délibération spécifique.

Pour les établissements scolaires bayonnais du second degré, publics et privés, il est proposé de reconduire le principe d'une aide maximale de 750 € par établissement pour l'organisation de voyages éducatifs, à charge pour le chef d'établissement de répartir, le cas échéant, cette attribution entre les différents projets présentés. Un crédit de 4 500 € est prévu à cet effet au budget.

Par ailleurs, il convient de renouveler la subvention aux établissements scolaires privés, au titre du soutien à la restauration scolaire, dont le principe a été institué par une délibération du 28 septembre 1984 ; cette aide s'élève globalement à 187 000 €.

Le vote du budget primitif est également l'occasion de se prononcer sur le financement apporté aux établissements publics. Il est proposé d'allouer 2 735 000 € au Centre communal d'action sociale (CCAS), 25 000 € à la Caisse des écoles et 3 300 € au G.I.P. Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, il est rappelé qu'en application de la loi du 12 avril 2000, une convention doit obligatoirement intervenir avec les associations bénéficiant d'une subvention d'un montant supérieur à 23 000 €, précisant notamment l'objet et les conditions d'utilisation de la subvention.

Il est ainsi demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux établissements scolaires bayonnais du second degré, publics et privés et aux établissements publics telle que précisée ci-dessus et telle que figurant dans le tableau ci-joint, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de financement nécessaires.

1 - ACTION EDUCATIVE et SOLIDARITES		
Fonction 20 : Enseignement		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Association des parents d'élèves de l'enseignement libre APEL du Pays Basque	Fonctionnement	500
Conseil départemental des parents d'élèves (CDPE) FCPE Pyrénées-Atlantiques	Fonctionnement	500
Educazep	Fonctionnement	500
Association pour l'Enseignement aux enfants malades AEEM	Fonctionnement	500
Euskal Haziak	Fonctionnement	500
Ikas-Bi	Fonctionnement	500
Integrazio Batzordea	Fonctionnement	500
Association des étudiants en Master (ASSEMAEI)	Fonctionnement	500
Total		4 000
Jeunesse		
Fonction 421 : Centres de loisirs		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Patronage laïque des petits Bayonnais	Fonctionnement	386 540
Uda Leku	Fonctionnement	38 460
Total		425 000
Fonction 422 : Autres activités pour les jeunes		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Club Léo Lagrange	Fonctionnement	8 100
FFMJC Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture	Coordination des actions MVC	10 000
FONJEP Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire	Postes de directeurs MVC Bayonne centre-ville et Polo Beyris	124 155
La Prévention routière	Fonctionnement	1 300
Maison de la Vie Citoyenne Saint-Etienne	Fonctionnement	199 800
Maison de la Vie Citoyenne Bayonne centre-ville	Fonctionnement	115 400
Maison de la Vie Citoyenne du Polo Beyris	Fonctionnement	49 000
Maison de la Vie Citoyenne du Polo Beyris	Exceptionnelle investissement : aide à l'équipement.	10 000
Total		517 755
Interventions sociales et santé		
Fonction 512 : Santé - Actions de prévention sanitaire		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Association des volontaires du sang de Bayonne	Fonctionnement	500
AFSEP - Scléroses en plaque	Fonctionnement	500
Alcool assistance des Pyrénées-Atlantiques	Fonctionnement	500
Total		1 500

Fonction 521 : Services à caractère social pour personnes handicapées		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Association des Paralysés de France APF	Fonctionnement	3 000
Association Fraternelle des aveugles	Fonctionnement	500
Handiplage	Fonctionnement	500
Chrysalide	Fonctionnement	3 000
Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles et des malvoyants	Fonctionnement	3 000
Total		10 000
Fonction 523 : Actions en faveur des personnes en difficulté		
Bénéficiaire	Objet	Montant
ATD Quart monde	Fonctionnement	500
Atherbea Point accueil jour	Fonctionnement	21 200
Atherbea	Action Programme de Réussite Educative	2 000
Banque alimentaire de Bayonne et du pays basque	Fonctionnement	12 550
Croix-Rouge française	Fonctionnement	3 000
Les Restaurants du cœur	Fonctionnement	500
Secours catholique	Fonctionnement	3 000
SOS Familles Emmaüs Bayonne	Fonctionnement	500
Toit pour tous	Fonctionnement	2 000
Total		45 250
Fonction 524 : Autres actions à caractère social		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Alliance 64, jusqu'au bout accompagner la vie	Fonctionnement	1 500
Aviron Bayonnais Omnisports Section Echecs	Exceptionnelle : La Semaine au féminin.	270
Collectif des habitants de Sainte-Croix, Caradoc, Grand Basque	Fonctionnement	500
France bénévolat Pays basque	Fonctionnement	500
Gadjé voyageurs 64 AGV64	Fonctionnement	10 450
Les Bascos/Euskal	Fonctionnement	1 500
Les Bascos/Euskal	Exceptionnelle : Mois de l'égalité en Nouvelle Aquitaine.	500
Libreplume	Fonctionnement	3 000
Prisac Adour	Fonctionnement	1 500
Association des Visiteurs de Malades dans les Etablissements Hospitaliers du Pays Basque VMEH	Fonctionnement	500
Saint-Esprit sur le Pont	Fonctionnement	500
Graines de liberté	Fonctionnement	2 000
Les Blouses roses	Fonctionnement	500
Total		23 220

Fonction 63 : Aides à la famille		
Bénéficiaire	Objet	Montant
AGIR abcd Intervenants retraités	Fonctionnement	1 500
Confédération syndicale des familles	Fonctionnement	3 000
Confédération syndicale des familles	Action Programme de Réussite Educative	300
Mouvement français pour le planning familial Le planning familial 64 MFPP	Fonctionnement	3 000
Association syndicale des familles monoparentales	Fonctionnement	500
CIDFF Centre d'Information et de Défense des Femmes et des Familles	Fonctionnement	2 000
Caminante - Le Trait d'Union	Fonctionnement	12 000
Caminante - Le Trait d'Union	Action Programme de Réussite Educative	2 000
Allez les mômes !	Fonctionnement	2 000
Total		26 300
Fonction 64 : Petite enfance Crèches et garderies		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Association d'aide familiale et sociale	Exceptionnelle	20 000
Association d'aide familiale et sociale	Journées de la petite enfance 2019	205
Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques	Co-financement de la crèche Pirouette	210 000
Espace parents enfants Crèche Babinou	Fonctionnement	52 605
L'Arche de Noé	Fonctionnement	95 205
Luma Baiona	Fonctionnement	54 000
Total		432 015
Fonction 90 : Interventions économiques		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Mission locale Avenir jeunes Pays basque	Dispositif d'insertion professionnelle "Beti Lan"	38 950
Total		38 950
SOUS-TOTAL ACTION EDUCATIVE et SOLIDARITES		1 523 990
2 - CULTURE, PATRIMOINE ET POLITIQUE LINGUISTIQUE		
Fonction 025 : Aide aux associations		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Baiona Banda	Fonctionnement	4 750
Baionako Olentzero	Aide au projet	1 000
Oreka Les arts du cirque	Fonctionnement	14 000
Université Basque d'été	Exceptionnelle : 3ème édition du Congrès Ikergazte les 27, 28 et 29 mai 2019. Prix de cinq jeunes chercheurs ((5 x 300 €).	1 500
Total		21 250

Fonction 311 : Expression musicale, lyrique, chorégraphique		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Bilaka	Aide au projet	2 000
Erro Bat Chœurs et ballets basques	Fonctionnement	4 500
Harmonie bayonnaise	Fonctionnement	20 216
Compagnie Illicite	Fonctionnement	30 000
Compagnie Entre les gouttes	Aide au projet	2 000
La Locomotive	Fonctionnement	35 000
Munduko Musiken Etxea	Aide au Festival Haizebegi	12 000
Musique en Côte basque	Aide au Festival Maurice Ravel	5 000
Orai Bat	Fonctionnement	18 050
Total		128 766
Fonction 313 : Théâtre		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Lézards qui bougent	Fonctionnement	31 588
Total		31 588
Fonction 314 : Cinéma et autres salles de spectacles		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Cinéma et Cultures (Atalante)	Fonctionnement	71 250
Quartier Latin (Luna Negra)	Fonctionnement	41 300
Total		112 550
Fonction 33 : Action culturelle		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Académie gasconne	Fonctionnement	1 000
Association des amis de l'église Saint-Etienne d'Arribe Labourd	Aide au projet	1 500
Association pour le rayonnement des orgues de la cathédrale de Bayonne	Aide au projet	3 000
Baionako Gau Eskola	Fonctionnement	6 300
Bayonne centre ancien	Fonctionnement	3 420
Centre récréatif et culturel espagnol	Fonctionnement	2 000
Euskaltzaindia Académie de la langue basque	Fonctionnement	1 500
Euskaltzaindia Académie de la langue basque	Exceptionnelle : centenaire de l'association	1 000
Eusko Ikaskuntza Société d'études basques	Fonctionnement	6 300
Ezin Aseak	Aide au projet	4 000
Ezkandrai	Aide au Festival Les Ethiopiennes	10 000
Galerie des Corsaires (Collectif d'Expression Artistique)	Fonctionnement	3 325
Jour de fête et compagnie	Fonctionnement	2 000
Compagnie Kilika	Aide au projet	1 000
L'Artsenal de Saint-Esprit	Aide au projet	500
Libreplume	Aide au projet	1 000
Praxis (Spacejunk)	Fonctionnement	30 000
Praxis (Spacejunk)	Aide au Festival Festival Point de vue	35 000
Société des Amis du musée basque	Fonctionnement	2 185
Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne SSLA	Fonctionnement	6 300
Street art	Aide au projet	3 000

Tuntuna (Baionan Kantuz)	Aide au projet	1 000
Université du Temps Libre de Bayonne	Fonctionnement	3 800
Sainte-Catherine et Cie	Fonctionnement	500
Total		129 630
SOUS-TOTAL CULTURE, PATRIMOINE et POLITIQUE LINGUISTIQUE		423 784
3 - SPORTS POUR TOUS et LOISIRS		
Fonction 40 : Sports		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Azkar full contact	Fonctionnement	1 000
ASPTT	Fonctionnement	4 666
Association de la retraite sportive (ARS)	Fonctionnement	500
Association Sportive Bayonnaise ASB	Fonctionnement	66 666
Association Sports et Loisirs du Polo Beyris (ASL)	Fonctionnement	500
Aviron Bayonnais Club Omnisports	Fonctionnement	306 000
Aviron Bayonnais Football club	Fonctionnement	130 000
Aviron Bayonnais Rugby amateur	Fonctionnement	124 735
Baiona football club	Fonctionnement	500
Bayonne badminton club	Fonctionnement	1 000
Club Olympique Bayonnais COB	Fonctionnement	30 000
Handisport Pays basque	Fonctionnement	1 600
Judo Club Côte Basque	Fonctionnement	1 777
La Vigilante	Fonctionnement	2 444
Le Guidon bayonnais	Course cycliste Saint-Frédéric	500
Le Rail bayonnais	Fonctionnement	180
Les Croisés de Saint-André	Fonctionnement	30 000
Les Pottoks	Fonctionnement	500
Olagarroa sport adapté	Fonctionnement	1 115
Société Nautique de Bayonne	Fonctionnement	61 000
Association Sportive Collège Marracq	Exceptionnelle : participation au championnat de France d'aviron indoor (7 février 2019).	400
Association Sportive Les Papillons (Louis de Foix)	Exceptionnelle : participation au championnat de France de Futsal (2 au 5 avril 2019).	400
SOUS-TOTAL SPORTS		765 483
4 - AUTRES SUBVENTIONS		
Fonction 833 : Aménagement des eaux		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Val d'Adour maritime	Fonctionnement	750
Total		750
Animation		

Fonction 025 : Aide aux associations		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Association des Anciens des missions et opérations extérieures 64	Exceptionnelle : participation achat d'un drapeau	200
Union Nationale des Combattants groupe Basque UNC	Fonctionnement	750
Groupement Unique des Anciens Combattants	Fonctionnement	2 750
Académie du chocolat de Bayonne	Fonctionnement	1 000
AEK	21ème Korrika	450
Total		5 150
Fonction 020 : Administration générale de la collectivité		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Comité d'action sociale du personnel des collectivités territoriales de Bayonne	Fonctionnement	65 000
Total		65 000
Economie et Tourisme		
Fonction 94 : Aides au commerce		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Office de commerce et de l'artisanat de Bayonne	Fonctionnement	114 000
Office de commerce et de l'artisanat de Bayonne	Exceptionnelle : stratégie de communication	15 000
Total		129 000
Fonction 95 : Aides au tourisme		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Office de Tourisme	Fonctionnement (reversement taxe de séjour)	302 000
Office de Tourisme	Financement concerts "Lauga côté scène"	110 000
Total		412 000
SOUS-TOTAL AUTRES SUBVENTIONS		611 900
TOTAL GENERAL des SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS		3 325 157
Etablissements Publics - Personnes Publiques		
Bénéficiaire	Objet	Montant
Caisse des écoles de Bayonne	Fonctionnement	25 000
Centre communal d'action sociale de la Ville de Bayonne CCAS	Fonctionnement	2 735 000
Conseil départemental d'accès au droit des Pyrénées Atlantiques	Participation au fonctionnement	3 300
Total		2 763 300
Subventions aux écoles privées pour la restauration scolaire		
Bénéficiaire	Restauration scolaire	Montant
Association scolaire et gestionnaire Largenté	Restauration scolaire	71 900
Ogec Notre-Dame	Restauration scolaire	26 600
OGEC Saint-Esprit : Ecole Sainte-Agnès	Restauration scolaire	20 000
Ogec Stéphanois : Ecole Saint-Paul / Sainte-Marguerite	Restauration scolaire	20 900
Hiriondoko Ikastola	Restauration scolaire	18 700
Baionako Oihana Ikastola	Restauration scolaire	28 900
Total		187 000

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne